



# UCI TRACK CYCLING WORLD CUP

PRESENTED BY

30 November 3 December 2011

Communique No. 2  
Communique No. 2

## GENERAL INFORMATION – REMINDER OF DISPOSITIONS

- **The confirmation of the riders** done on Wednesday, November 30<sup>th</sup> is final; nevertheless, Team Managers will have the opportunity to forward modifications to the Secretary of College of Commissaires (Mrs. Noreen LANDIS TYSON) until 3pm the day before each event, which means:

Wednesday, November 30	Omnium	Men
	Scratch	Women
	Team Sprint	Women
	Points Race	Men
	1km TT	Men
	Team Sprint	Men
Thursday, December 1	Omnium	Women
	Sprint	Women
	Keirin	Men
	Individual Pursuit	Women
Friday, December 2	Sprint	Men
	Keirin	Women
	Madison	Men

Any rider replacement to a confirmed selection may only come from the list of already registered riders.

Any Team Pursuit modification must be provided to the secretary of the commissaires panel at least 1 hour before the relevant competition round start.

Any Team Sprint modification must be provided to the secretary of the commissaires panel at least 30 minutes before the relevant competition round start (article 3.2.149).

- Riders shall ensure that the body number is visible and legible at all times. The body number shall be well fixed and may





# UCI TRACK CYCLING WORLD CUP

PRESENTED BY 

~~not be folded or altered. When two numbers are required to be worn, these should be placed low down and on either side of the back. When a single number is required to be worn, this should be placed low down in the center of the back.~~  
**Body numbers will be distributed at the Team Manager's meeting.**

- Transponders, fitted to the bikes, are mandatory for all events.

The transponders will be distributed at the Team Manager's meeting. These should be returned once the rider has completed all their events to Swiss Timing.

- All bicycle measurement checking shall be carried out in the equipment check area before entering the track. Riders must come for bicycle-check in adequate time prior to their start. Checking will also be carried out 15 minutes prior to commencing each stage of the competition. Commissaires are entitled to double check positions after the race. Should the bicycle or position have been modified in contravention of the regulations, the rider may be disqualified.
- Any rider who considers that he needs to use a bicycle that presents a technical innovation or particularity must inform the Commissaire's Panel to that effect when presenting his license.
- Bicycles or other equipment may not be left on the safety zone of the track.
- Teams are also reminded that only the coaches of the riders currently on the track are permitted on the safety zone. This is also limited to one coach per rider.

No other people are permitted in this zone.

- Any offence not specifically penalized and any unsporting behaviour shall be punished by a warning, indicated by a yellow flag, or by disqualification from the race, indicated by a red flag, according to the gravity of the fault. A rider receives only one warning prior to disqualification.

The warning and disqualification are relative to each specific competition only.

If a rider is relegated in a competition, that relegation may also carry with it a warning, depending on the gravity, intent and impact of the fault. A rider receiving a second warning, or being relegated for the third time, is disqualified.

- If a rider or team is disqualified from one round of a particular event, no rider or team from a previous round of that event will have their ranking advanced.

## INFORMATIONS GENERALES – RAPPEL DES DISPOSITIONS

- La confirmation des partants faite le mercredi 30 novembre est définitive, néanmoins les chefs d'équipes auront la possibilité de transmettre des modifications au Secrétaire du Collège des Commissaires (Mme Noreen LANDIS TYSON) jusqu'à 15h00 la veille de la première épreuve de chaque compétition soit

Mercredi 30 novembre	Omnium	Hommes
	Course aux Points	Hommes
	Vitesse par Equipes	Femmes
	Scratch	Femmes
	1km CLM	Hommes
	Vitesse par Equipes	Hommes
Jeudi 1 <sup>er</sup> décembre	Omnium	Femmes
	Sprint	Femmes
	Keirin	Hommes
	Poursuite Individuelle	Femmes
Vendredi 2 décembre	Vitesse	Hommes
	Keirin	Femmes
	Madison	Hommes

Tout remplacement d'un coureur confirmé ne peut se faire que par un autre coureur figurant sur la liste des coureurs déjà inscrits.

Tout changement de composition de la poursuite par équipes doit être communiqué au Secrétaire du Collège des Commissaires au moins 1 heure avant que la manche de la compétition en question commence.

Tout changement de composition de la vitesse par équipes doit être communiqué au Secrétaire du Collège des Commissaires 30 minutes avant que la manche de la compétition en question commence (article 3.2.149).



# UCI TRACK CYCLING WORLD CUP

PRESENTED BY 

- ~~Le port du casque de sécurité rigide, correctement ajusté, est toujours obligatoire pour les coureurs roulant sur la surface de la piste et la zone de sécurité.~~
- Les coureurs roulant sur la piste ne peuvent pas porter d'écouteurs reliés à des appareils électroniques tels que radios, appareil de musique, téléphones, etc...
- L'utilisation du derny et des blocs de départ lors des entraînements officiels ne sont pas autorisés. Les départs arrêtés sont autorisés pour un seul coureur à la fois uniquement dans le couloir des sprinters sur la ligne droite d'arrivée et uniquement avec l'assistance de quelqu'un agitant un drapeau à la sortie du virage.
- Les coureurs doivent porter leur maillot respectif (équipe nationale ou Equipes Piste UCI) dans les épreuves ainsi que pour la présentation à la cérémonie protocolaire. Les Leaders de la Coupe du Monde UCI, les Champions du Monde et Nationaux doivent porter leur maillot dans la discipline, spécialité, et catégorie dans laquelle ils détiennent le titre, selon l'article 1.3.071 du Règlement UCI.

Les coureurs doivent se présenter pour la cérémonie protocolaire dans le délai imparti tête nue, sans bandeau ni lunettes, portant des chaussures convenables, jusqu'à ce qu'ils quittent l'enceinte de la cérémonie officielle.

- *Les coureurs doivent veiller à ce que le dossard soit toujours bien visible et lisible. Le dossard doit être bien fixé et ne peut être plié ou transformé. Lorsque le port de deux dossards est requis, ces derniers doivent être placés au bas et de chaque côté du dos. Lorsqu'un seul dossard est requis, il doit être placé au centre et au bas du dos. **Les dossards seront distribués lors de la réunion des Chefs d'Equipe.***

- *Tous les coureurs doivent avoir leur transpondeur fixé sur leur bicyclette pour toutes les courses.*

*Les transpondeurs seront distribués lors de la réunion des Chefs d'Equipe. Ces derniers devront être retournés une fois que le coureur aura terminé toutes ses épreuves à Swiss Timing.*

- *Les contrôles des bicyclettes doivent s'effectuer avant l'entrée en piste à l'endroit du contrôle du matériel. Les coureurs doivent se présenter pour le contrôle des bicyclettes suffisamment à l'avance avant leur départ. Les contrôles s'effectueront 15 minutes avant le départ de chaque compétition. Les commissaires sont autorisés à contrôler à nouveau les bicyclettes et les positions après la course de manière aléatoire. Si la bicyclette ou les positions ont été modifiées hors des limites réglementaires, le coureur peut être disqualifié.*
- *Le coureur qui estime utiliser une bicyclette présentant une nouveauté ou une particularité doit en informer le collègue des commissaires au moment de la présentation de la licence.*
- *Il est interdit d'entreposer des bicyclettes ou tout autre équipement sur la zone de sécurité de la piste.*

*On rappelle également aux équipes que seuls les entraîneurs des coureurs qui se trouvent sur la piste sont autorisés sur la zone de sécurité. Ceci est également limité à un entraîneur par coureur.*

- *Toute infraction non sanctionnée spécifiquement et tout comportement non sportif sera sanctionné par un avertissement, indiqué par un drapeau jaune, ou par une mise hors course, indiqué par un drapeau rouge, suivant la gravité de la faute. Le coureur reçoit un seul avertissement avant d'être disqualifié.*

*L'avertissement et la mise hors course ne portent que sur une seule épreuve en particulier. Si un coureur est relégué dans la compétition, cette relégation peut également comporter un avertissement, suivant la gravité, l'intention et l'impact de la faute. Un coureur recevant un deuxième avertissement, ou étant relégué pour la troisième fois, est disqualifié.*

- *Si un coureur ou une équipe est disqualifié d'un tour de compétition d'une épreuve en particulier, aucun coureur ou équipe du tour précédent de cette même épreuve ne verra son rang modifié.*